

# **COMMISSION CENTRALE BEACH**

## **PROCES-VERBAL N°2 DU 21 FEVRIER 2015**

**SAISON 2014/2015**

**Présents :**

Karim KHEMIRI-LEVY, Président de la CCB

Fabrice CHARCHAUDE, Maël DE KERGRETT, Guy DI GIANTOMMASO, Francis DRUENNE, Dominique REY, Yves LABROUSSE

**Assiste :**

Patrice MARQUET

**Excusés :**

Zélie AMARD, Jacques ATTIA, Thierry GLOWACZ

**Absents :**

Pascal CHARAUD, François WINOGRAD

---

**Ordre du jour :**

- Candidatures 2015
- Formation de Superviseurs Beach Volley
- Aménagements réglementaires 2016
- Projets de développement
- Opportunités
- Information Commission des Territoires
- Questions diverses

Ouverture de la réunion à 10h30.

Karim LEVY accueille les participants et débute la réunion en rappelant son ordre du jour. Celui-ci sera quelque peu aménagé au vue de l'actualité de certains dossiers.

Il revient sur l'annonce faite par le Président de la FFVB de l'arrêt des missions de M. FOCARD quant au suivi du secteur Beach Volley de la FFVB.

Il informe les membres de la Commission que Jacques ATTIA sera nommé très prochainement chargé de mission sur le secteur Beach Volley. Le détail des missions à venir sera précisé début Mars.

Cette évolution ouvre de nouveau la question du fonctionnement et du positionnement de la Commission Centrale Beach Volley. Il est rappelé que le secteur Beach Volley, depuis plusieurs années, porte un projet de structuration et de développement qui ne va pas au bout des ambitions que la commission avait fixées pour le développement de la discipline.

Un débat s'ouvre sur la question. Il en ressort en termes d'organisation de la Commission Centrale Beach Volley de regrouper les thématiques suivies par la Commission en deux principaux groupes de travail : suivi réglementaire et sportif, développement et structuration.

Il est donc demandé aux membres de la commission qui souhaitent continuer à s'investir de se positionner sur ces thématiques sachant que chaque membre devrait suivre un projet en particulier.

Il est aussi demandé aux membres ne pouvant plus ou ne souhaitant plus participer à ces travaux de le dire très clairement.

Développement et structuration (incluant le travail avec les ligues, CD et Clubs)

Avec Yves LABROUSSE, Maelle DE KERGRET, Fabrice CHARCHAUDÉ et un représentant de la DTN (Bertrand LEYS normalement).

Compétitions et réglementations

Francis DRUENNE, Dominique REY, Karim LEVY.

## Candidatures 2015

Concernant les attributions de compétitions :

Beach Volleyades : Torcy

Trois candidatures reçues.

Bien que le dossier présenté par la Ligue Régionale Poitou-Charentes réponde aux critères définis, la Commission Centrale a souhaité attribuer la compétition à une région qui n'avait pas encore organisé ce type de manifestation.

Le projet de la Ligue Régionale Côte d'Azur n'a pas eu la faveur de la majorité des membres essentiellement pour des questions de dates proposées en période scolaire.

Projet Inter-pôles

Il est rappelé la problématique économique du projet dans un environnement financier qui a évolué entre l'annonce du projet initial et la réduction de l'enveloppe du budget DTN qui supportera la compétition.

Ce projet reste prioritaire dans la valorisation de la bivalence au sein du PES.

Il est proposé que ce soit attribué à la Ligue Côte d'Azur, en lieu et place du projet Beach Volleyades, en donnant un autre nom du type « Championnat de France des Pôles » ou autre pour en faciliter la recherche de financement.

*Nota Bene : Un appel d'offre sera proposé très rapidement pour l'accueil des compétitions techniques (Beach Volleyades, Inter-Pôles) en 2016 de telle sorte que les projets puissent être attribués avec 18 mois d'avance dans la mesure du possible.*

Série 1

Toutes les demandes sont validées.

- Dijon, série 1 Masculin, 23 au 25/05/2015
- Orléans, série 1 double genre, 06 et 07/06/2015

Cas du doublon calendaire entre les tournois féminins de Torcy et L'Ile de Ré.

De par l'acceptation par le Ré Beach Club d'un autre tournoi féminin en même temps, et avec le soutien logistique proposé par la Ligue Régionale d'Aquitaine via M. LABROUSSE, les deux tournois, faute de pouvoir être décalés seront autorisés en même temps.

Reste que la recherche d'une solution tant avec le Ré Beach Club qu'avec le club de Torcy est toujours à l'étude.

En attente => Série 1 féminin à Sens et série 1 double genre à St Quay-Portieux.

CDF U18 = attribué à Dunkerque Grand Littoral Volley-Ball, les 12 et 13/08/2015.

CDF U16 = en attente de candidature officielle. Le club du Göelo St Briec Côtes d'Armor pourrait se porter candidat.

Championnat de France Interclubs = le Beach Sport Dijon se portera candidat très prochainement.

### Finales Senior Individuelles

Défaut de candidatures après le retrait du Beach Volley Vendée courant Janvier.

Etude courant Mars-Avril par la CCB des possibilités d'attribution du titre national après avoir une idée plus précise du calendrier des tournois de série 1 et 2.

## **Formation des superviseurs 2015**

La procédure de formation devra être améliorée avec la mise en place :

- d'un questionnaire de niveau de connaissances préalable avant la session de formation.
- d'une période probatoire en tant que Superviseur Adjoint avant d'obtenir le statut de superviseur les candidats.

Tous les candidats ayant pu être désignés en 2014 sur des compétitions obtiendront le statut de Superviseur Adjoint.

Le calendrier de la formation 2015 sera défini début Mars.

Dates envisagées : Appel à candidature : Mi-mars-Mi-avril, stage de formation 02/05/2015.

## **Aménagements Réglementaires 2016**

Mise en place d'un groupe de travail spécifique avec Messieurs F. DRUENNE, D. REY, K. LEVY.

Propositions à remettre avant fin Mars à la CCB.

Deux propositions sont d'ores et déjà retenues :

Aménagement de l'article 7 de la RGEVB sur la Commission de Direction intégrant le dispositif disciplinaire.

Présentation d'un nouveau tableau des licences avec des catégories d'âges intégrant la grille de lecture et les compétitions de Beach Volley.

Refonte de la grille de points des tournois du Championnat de France Beach Volley Série pour une lecture plus claire entre les niveaux de tournois.

## **PROJETS DE DEVELOPPEMENT**

Guy DI GIANTOMMASO relate les travaux liés à la restructuration de formation de cadres en relation avec Bertrand LEYS et Chrystel BERNOU.

Il souhaiterait que pour cette année le niveau de formation d'instructeur Beach Volley soit requis (ou en cours de formation) pour un cadre accompagnant une équipe sur des finales jeunes.

Il est relevé la difficulté du format individuel des compétitions de jeunes pour la valorisation de la formation de cadres. Un aménagement de ce type de compétition est souhaité pour la prochaine olympiade.

Il est fait un point sur l'avancée du projet Beach Campus.

#### **INFORMATIONS COMMISSION DES TERRITOIRES**

Yves LABROUSSE, membre de la Commission des Territoires, présente les enjeux et la méthode de travail de la commission. Apporter de nouvelles idées sur les thématiques demandées par le Conseil d'Administration. Des Groupes de travail seront très bientôt mis en place.

Karim LEVY remercie Yves LABROUSSE de ses précisions et rappelle que le secteur Beach Volley a toujours été porteur de propositions.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Communication : Guy DI GIANTOMMASO regrette que la communication n'ai pas été assez conséquente cette saison, alors qu'en termes de résultats, la FFVB n'a jamais eu à célébrer autant de podium.

Karim LEVY lui répond, que si effectivement, il pourrait y avoir davantage de communication, y compris en période hivernale, il faut constater une nette amélioration sur ce point cette année.

Il est rappelé et regretté le départ du responsable commercial de la FFVB, et la CCB s'inquiète du suivi des contacts initiés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Karim LEVY remercie l'ensemble des participants et clôt la réunion.

Fin de la Commission à 17h20.

Le Président de la CCB  
Karim KHEMIRI-LEVY